

## BELLECOMBE-TARENTEISE

### ■ Des maîtres-nageurs sur le qui-vive



« Sécurité » est un maître-mot à la piscine du Morel. Afin qu'elle soit un lieu sûr, la sécurité de la piscine est fortement encadrée. Depuis 1998, tous les établissements de baignade publics sont soumis au Poss, le Plan d'organisation de la surveillance et des secours. Ce dispositif permet de prévenir les accidents, de préciser les procédures d'alerte des secours et d'établir les mesures d'urgences à prendre en cas de sinistre.

La piscine du Morel n'échappe pas à la règle, d'autant que la sécurité est une constante qui anime l'ensemble des maîtres-nageurs chargé de la surveillance de la baignade.

Finie l'image du maître-nageur

bellâtre, à la peau cuivrée, qui arpentent les plages en roulant des épaules. Aujourd'hui, le maître-nageur doit être en vigilance permanente, repérer les publics « délicats », faire de la prévention active, se montrer quelques fois strict avec la discipline... pour faire en sorte que le séjour des baigneurs soit le plus agréable et le moins risqué possible.

Comme le souligne Hubert Neveu, le responsable de l'établissement : « Si un accident survient, le personnel surveillant se doit d'être efficace, ce qui sous-entend qu'il sache garder sa maîtrise en toute circonstance ».

C'est dans ce contexte que les maîtres-nageurs du Morel se réunissent, avant chaque saison d'été, pour éprouver, avec la coopération des pompiers de Moûtiers, les procédures et le matériel de secours. Des simulations d'accidents et d'interventions sont ainsi pratiquées, en configuration réelle, pour tester l'équipe, sa réactivité et son sang-froid.

Avec de telles dispositions, vous pouvez vous baigner sur vos deux oreilles, au Morel.

